

Fiche de poste pour le recrutement d'un Maître de Conférences Associé à mi temps

Référence réglementaire :
Décret n°1991-267 du 6 mars 1991 ;

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 74

Profil succinct : Recrutement d'un Maître de Conférences associé en section 74

Date de publication : 30/03/2026

Quotité de travail : 50%

Niveau d'études souhaité : Doctorat ou équivalent

Nombre de postes : 1

Date de début du contrat : 01/09/2026

Date de fin du contrat : 31/08/2027

Durée du contrat : 1 an

Type de contrat : Contrat à Durée déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : UFR Sciences et Techniques

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Orléans

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : Bourges

Pôle ou Département d'affectation : Département STAPS

Laboratoire (Nom, Type) : SAPRÉM, UR

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

L'enseignant associé devra assurer ses enseignements au sein des licences et masters du département STAPS, en formation initiale, continue et/ou en apprentissage.

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques :

Il devra apporter son expertise professionnelle pour éclairer les enseignements de nos formations et favoriser ainsi le lien entre la mobilisation de concepts et l'application pratique sur le terrain. L'enseignant associé pourra être amené à encadrer des étudiants de licence et de master dans le cadre de leur stage ou de leur alternance. Il devra prendre en charge la responsabilité d'unités d'enseignements. Il est aussi attendu que la personne recrutée développe un réseau professionnel au service de la formation.

Compétences requises :

La candidate ou le candidat devra avoir une forte appétence pour le travail en équipe.

Il est attendu qu'elle ou il s'inscrive pleinement dans la collégialité de l'équipe pédagogique et participe aux réunions organisées afin de nourrir les projets engagés ou à venir.

Compétences et expériences souhaitées :

Une expérience dans l'enseignement universitaire est souhaitée.

Contact (nom, prénom) : Emmanuelle PATOUT – Directrice du département STAPS – UFR Sciences et Techniques

Mail : emmanuelle.patout@univ-orleans.fr

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

La personne recrutée intégrera l'Unité de Recherche (UR) SAPRÉM (Sport, Activité Physique, Rééducation et Motricité pour la performance et la santé) de l'Université d'Orléans. Les activités de recherche de SAPRÉM portent sur les performances durables, les situations de vulnérabilités en mettant en œuvre un axe transversal dans le domaine des sciences de la rééducation et réadaptation. Les projets de recherche de SAPRÉM se distinguent par leurs caractères pluridisciplinaires en physiologie et en psychologie, mais aussi par des recherches appliquées dans les domaines du sport, de l'activité physique, de la rééducation, de l'ergonomie et du management de l'activité. La personne recrutée devra s'inscrire dans ces activités de recherche.

Le laboratoire comprend 27 membres dont 15 enseignants chercheurs. La recherche développée par les membres de SAPRÉM porte sur l'activité motrice chez des sujets sains, sportifs ou sédentaires, ainsi que chez des sujets atteints de pathologies ou âgées. Les objets d'étude sont des aspects liés à la santé et à la performance.

Activités de recherche et compétences requises :

La candidate ou le candidat développera une activité de recherche s'inscrivant dans les axes performances durables et/ou situations de vulnérabilités de l'UR SAPRÉM.

La personne recrutée participera à des projets de recherche dans le domaine de la motricité humaine. Ces projets pourront porter plus spécifiquement sur l'ergonomie de la motricité et/ou sur l'analyse du mouvement dans une perspective de santé ou de performance sportive. Il devra apporter une expertise et une expérience dans un de ces domaines. Il est attendu que la personne recrutée développe un réseau au service de la recherche et participe à valoriser le lien entre l'Université d'Orléans et des partenaires régionaux pour une recherche appliquée (entreprises privées, établissements de santé régionaux, CREPS CVL et MRP ou fédérations sportives).

Compétences et expériences souhaitées :

Compte-tenu de l'investissement attendu dans le développement de projets pluridisciplinaires, il est souhaité que la personne recrutée ait une très bonne capacité de collaboration et de travail en équipe, ainsi qu'une volonté de s'investir à court terme pour le fonctionnement de l'UR SAPRÉM.

Moyens du laboratoire mis à disposition pour la personne recrutée :

En support de ce poste, le laboratoire dispose des équipements scientifiques non invasifs permettant l'évaluation de nombreuses fonctions chez l'être humain. Le laboratoire dispose aussi d'un environnement favorable en termes de ressources humaines au sein du laboratoire ou au sein de l'université d'Orléans pour mener une activité de recherche dans le domaine souhaité.

Contact (nom, prénom) : Fabrice PRIEUR – Directeur de l'UR SAPRÉM

Mail : fabrice.prieur@univ-orleans.fr

Téléphone : 06.76.51.97.50

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature se fait uniquement sous format électronique à l'adresse recrutement.past@univ-orleans.fr (aucun dossier papier ne sera accepté).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur/Enseignants associés à mi temps).

La campagne de recrutement se déroule du 30 mars 2026 au 28 avril 2026 (16h).

Liste des pièces à envoyer à l'adresse recrutement.past@univ-orleans.fr :

1. Pièces obligatoires :

- Un CV faisant apparaître :
 - Les étapes de formations et diplômes acquis
 - Les parcours professionnels avec la description des activités professionnelles
 - Le cas échéant le parcours au sein de l'Université d'Orléans (périodes et postes occupés)
- Un projet d'enseignement et de recherche
- Copie de votre pièce d'identité
- Copie du diplôme le plus élevé
- Copie de la carte vitale
- Copie du livret de famille (mariage/enfants)
- Attestation sur l'honneur de ne pas effectuer d'enseignements dans un autre établissement public d'enseignement ou de recherche (jointe à la fiche de poste)
- Dossier de candidature (joint à la fiche de poste)
- Projet d'enseignement, d'implication et de recherche envisagé
- Justificatifs concernant la situation professionnelle (décrits dans le dossier de candidature)
- **Pour une demande de renouvellement en plus des pièces ci-dessus :** rapport d'activités de l'enseignant associé présentant :
 - Les activités d'enseignement : intitulé des formations et unités d'enseignement, niveau et horaire des enseignements dispensés
 - Les thématiques de recherche développées
 - Les activités d'encadrement de jeunes chercheurs, de stagiaires
 - La production scientifique depuis la nomination PAST/MAST : ouvrages, publications dans des revues à comités de lecture, brevets, autres publications, actes de colloques, participation à des colloques, (présentations orales ou postées à préciser)
 - Les autres activités développées en lien avec les formations et le laboratoire

2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués dans un premier temps à partir du dossier de candidature.

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 96 heures équivalent TD (Décret n°1991-267 du 6 mars 1991 relatif aux enseignants associés ou invités dans certains établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur).

Rémunération du poste :

L'enseignant associé à mi temps nouvellement nommé sera classé à l'indice nouveau majoré 366.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*